

Objet : Engagement des juges pour les compétitions régionales

Mesdames et Messieurs les Président(e)s et Correspondants,

Afin de permettre une organisation optimale de nos compétitions régionales, nous vous remercions de bien vouloir veiller à **l'engagement de vos juges** dans les délais impartis sur le site de la Ligue.

Les engagements seront possibles jusqu'au **mercredi 23h59** précédant la compétition.

La liste complète du jury sera publiée sur le site de la ligue **le vendredi avant la compétition**.

Une anticipation de **ces engagements est indispensable** pour nous permettre de bien préparer l'organisation des jurys, notamment la répartition des postes (chef de concours, certification, jeunes juges ...) ainsi que la gestion des repas des officiels.

Nous constatons régulièrement que certains engagements sont effectués tardivement, voire à la dernière minute, ce qui complique considérablement l'organisation et peut entraîner des difficultés dans la préparation des repas des juges.

Nous vous demandons donc de bien vouloir sensibiliser **les responsables de vos clubs qui sont chargés d'engager le jury sur le site de la Ligue**, afin qu'ils veillent à respecter les délais d'engagement prévus pour chaque compétition régionale.

Cette démarche contribuera au bon déroulement de nos compétitions régionales.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension, votre coopération et votre implication dans cette organisation collective.

Au plaisir de vous voir sur les stades.

Bien à vous,

Sandrine VALETTE

Présidente COT Occitanie

